

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h - 15h à 17h

Fermé au public le mercredi et le vendredi après midi

Contact secrétariat : 0594 29 96 16 ou cfe@guyane.cci.fr

MODIFICATION : CHANGEMENT DE DIRIGEANT

(Dirigeants de SA, Président de SA-SAS, Directeur Général, Administrateur, membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance, représentant permanent, SARL)

PIECES JUSTIFICATIVES

➤ A FOURNIR DANS TOUS LES CAS

- 3 feuillets du formulaire M3, dûment remplis et signés ; téléchargeable sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_11683.do
- 1 exemplaire du procès-verbal d'assemblée constatant le changement de dirigeant (Président, Directeur Général, Administrateur, Gérant, etc.) certifié conforme par le représentant légal.
- 1 Attestation de parution de l'avis de modification dans un journal d'annonces légales

➤ POUR LE NOUVEAU DIRIGEANT

- 1 Copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou extrait d'acte de naissance

Si le dirigeant est de nationalité étrangère (hors CEE et OCDE)

- 1 Copie du titre de séjour en cours de validité, mentionnant l'autorisation d'exercer une activité professionnelle et l'adresse exacte du domicile
- 1 Exemplaire de la déclaration sur l'honneur de non-condamnation et de filiation signée en original
- 1 Pouvoir du représentant légal si la formalité est présentée par une tierce personne
- Si le dirigeant ou administrateur est une personne morale, extrait K-BIS de moins de 3 mois et pièces susvisées pour le représentant permanent de la société
- En cas d'activité réglementée, copie de la modification de l'autorisation ou de l'agrément au nom du nouveau représentant légal

COÛT¹

- ²Frais de GREFFE : 184.12 €, à l'ordre du Greffe Cayenne ;
Nb : 68.12 € pour les EURL et SASU dont le président / gérant est également l'associé unique, personne physique de la société
- Frais d'assistance CCIRG (Service +) : 70.00 € en espèces (règlement CB à venir)
Règlement possible par chèque à l'ordre de la CCIG, pour les notaires, juristes et mandataires

¹ Prestation de base Gratuite

² Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés